

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)

Séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 24 octobre 2018 à 19h20.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Réjean Bédard
Siège #2 - Denis Boutin
Siège #4 - André Ferland

Marcel Bégin en remplacement de Richard Pouliot, pour la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis

Est absent à cette séance :

Siège #3 - Richard Pouliot

Formant quorum sous la présidence de Mme Marielle Lemieux, mairesse de Saint-Magloire.

M. Pierre Morneau, directeur incendie et Mme Émilie Goudreault, Chargée de projets pour la régie des incendies du secteur Est des Etchemins, qui agira comme secrétaire de l'assemblée, assistent également à cette séance.

Sont aussi présents à cette séance:

M. Gino Fortier, chef de caserne pour la municipalité de Sainte-Justine
M. Christian Chabot, Maire de Sainte-Justine

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la présidente déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue.

109-10-18

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. DENIS BOUTIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 24 octobre 2018 tel que modifié.

Le point 8.2 au varia: Analyse de la formation des pompiers, a été ajouté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 26 septembre 2018
 - 3.2 - Suivi au procès-verbal
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Résolution, acceptation des comptes à payer
- 5 - AFFAIRES COURANTES
 - 5.1 - Résolution, adoption du règlement 04-2018
 - 5.2 - États financiers actuels
 - 5.3 - Résolution, présentation et adoption du budget 2019

- 5.4 - Équipement - camion de service
- 5.5 - Plan de sécurité civile
- 5.6 - Résolution, demande d'aide financière pour la formation des pompiers
- 6 - LÉGISLATION
 - 6.1 - Avis de motion - Règlement 05-2018 intitulé Allocation des élus pour présence aux conseils
 - 6.2 - Résolution, présentation projet de règlement 05-2018 - Allocation des élus pour présence aux conseils
- 7 - CORRESPONDANCE
 - 7.1 - Inscrire libellé ici
- 8 - VARIA
 - 8.1 - Social de Noël
 - 8.2 - Analyse de la formation des pompiers
- 9 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

110-10-18

3.1 - Séance ordinaire du 26 septembre 2018

ATTENDU QU' IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, et que les membres présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 26 septembre 2018 tel que présenté.

ADOPTÉE

3.2 - Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

4 - FINANCES

111-10-18

4.1 - Résolution, acceptation des comptes à payer

ATTENDU QUE la liste des comptes numéro 10-2018 préparée par Mme Émilie Goudreault, représentante de la régie, en date du 19 octobre 2018 dans laquelle figurent tous les comptes à accepter totalise un montant de : 17,735.06 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no. 10-2018 telle que présentée. Le total des comptes pour octobre 2018 s'élève à 17,735.06 \$.

QUE le secrétaire-trésorier, M. André Ferland soit autorisé à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste des comptes 10-2018.

ADOPTÉE

5 - AFFAIRES COURANTES

112-10-18

5.1 - Résolution, adoption du règlement 04-2018

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été déposé selon la loi à la séance régulière du 28 septembre 2018 relativement au règlement 04-2018 intitulé "Contrôle des dépenses";

PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte le règlement 04-2018 intitulé "Contrôle des dépenses"

QUE par ce règlement soit délégué au directeur de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins un pouvoir d'achat de 3000\$

QUE par ce règlement soit délégué aux chefs de caserne un pouvoir d'achat de 300\$

(Voir copie complète du présent règlement no. 04-2018 en annexe, qui fait partie intégrante de cette résolution.)

ADOPTÉE

113-10-18

5.2 - États financiers actuels

Madame Marielle Lemieux, présidente, fait le point sur les finances en présentant à l'assemblée l'état actuel des revenus et dépenses.

À ce jour, un surplus budgétaire est constaté. Celui-ci est principalement dû aux salaires et charges sociales pour les mois restants (novembre et décembre).

Le montant estimé de surplus pour l'année 2018 est d'environ 40 000\$, mais est sujet à changement puisque des dépenses sont prévues, entre autre pour acheter l'équipement du camion de services suite à l'acceptation du règlement d'emprunt.

ATTENDU QUE les états financiers sont conformes aux suivis des comptes à payer mensuels effectués aux précédentes rencontres;

II EST PROPOSÉ PAR M. DENIS BOUTIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins adopte les états financiers actuels en date du 24 octobre 2018.

ADOPTÉE

114-10-18

5.3 - Résolution, présentation et adoption du budget 2019

CONSIDÉRANT QUE le directeur de la RISEDE, M. Pierre Morneau, fait la présentation des prévisions budgétaires 2019;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents en ont pris connaissance et en sont satisfaits;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte les prévisions budgétaires 2019 telles que présentées.

Les prévisions budgétaires 2019 s'élèvent à 305 099\$. Dépenses et revenus sont équilibrés.

Voir copie complète du budget et de la grille des quotes-parts en annexe qui font parties intégrantes de cette résolution

ADOPTÉE

5.4 - Équipement - camion de service

Compte tenu qu'il manque des soumissions pour approuver la dépense, ce point est reporté à la prochaine rencontre.

5.5 - Plan de sécurité civile

Compte tenu que l'élaboration du plan de sécurité est un projet indépendant de la régie des incendies, il est convenu qu'un comité externe sera créé avec les directeurs municipaux et les conseillers des municipalités qui souhaiteront s'associer dans ce dossier. Une rencontre sera prévue afin d'établir les actions à prioriser sur notre territoire.

115-10-18

5.6 - Résolution, demande d'aide financière pour la formation des pompiers

ATTENDU QUE le directeur de la régie, M. Pierre Morneau, a été approché par le préventionniste de la MRC, M. Stéphane Royer, afin de déposer une demande d'aide financière permettant de former le nombre nécessaire de pompier pour la prochaine année;

PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) autorise M. Stéphane Royer à déposer une demande d'aide financière pour la formation des pompiers faisant parti de l'équipe de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins.

ADOPTÉE

6 - LÉGISLATION

116-10-18

6.1 - Avis de motion - Règlement 05-2018 intitulé Allocation des élus pour présence aux conseils

AVIS DE MOTION EST DONNÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN BÉDARD qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, le règlement numéro 05-2018 intitulé: Allocations des élus pour présence aux conseils.

Voir copie complète du règlement en annexe, qui fait partie intégrante de cette résolution

ADOPTÉE

117-10-18

6.2 - Résolution, présentation projet de règlement 05-2018 - Allocation des élus pour présence aux conseils

CONSIDÉRANT QUE la RISEDE est régie par le code municipal du Québec et que les politiques de salaire doivent être adoptées par règlement;

CONSIDÉRANT QUE la politique a déjà été présentée au conseil d'administration de la RISEDE pour approbation;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été dûment donnée le 24 octobre 2018 par M. RÉJEAN BÉDARD

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. DENIS BOUTIN, APPUYÉ ET

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte le projet de règlement 05-2018 intitulé: Allocation des élus pour présence aux conseils.

QUE par ce règlement soit alloué un montant de 50\$ par rencontre où le membre est présent;

QUE par ce règlement soit autorisé le remboursement des frais de déplacement à raison de 0,44\$ /km.

Voir copie complète du règlement en annexe qui fait partie intégrante de cette résolution

ADOPTÉE

7 - CORRESPONDANCE

7.1 - Inscrire libellé ici

Aucune correspondance

8 - VARIA

8.1 - Social de Noël

Le social de Noël se tiendra le jeudi 20 décembre, suite à la rencontre régulière du conseil de la Régie. Celle-ci débutera plus tôt, soit 17h00. L'invitation sera lancée à tous les pompiers, à madame Nicole Mathieu et aux membres du conseil. Un souper sera servi. La rencontre ainsi que le souper se tiendront à la salle multifonctionnelle de Saint-Camille. Madame Émilie Goudreault se chargera de produire et envoyer une invitation officielle.

8.2 - Analyse de la formation des pompiers

M. Pierre Morneau, directeur de la régie des incendies, s'assurera que les questionnaires ont été rempli.

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

118-10-18

10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DENIS BOUTIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS de procéder à la levée de la séance à 21h00.

ADOPTÉE

Marielle Lemieux, présidente

André Ferland, secrétaire-trésorière